

ATELIER CONSEIL – PREPARER SA CANDIDATURE

Faire le point sur mes compétences

Objectif(s)

Comprendre la notion de compétences.
Savoir lister ses compétences et mesuré l'importance de la valoriser.

Durée

3 H

Conditions d'accès

Public concerné :

Recommandé aux personnes avec un projet professionnel défini dont le CV ne met pas en valeur les compétences acquises.

Pré-requis : Personne ayant un projet professionnel nécessitant le développement de compétences et ayant besoin d'être accompagnées pour trouver la formation adaptée.

Modalité et délais d'accès

Vous pouvez accéder à cette prestation et avec votre accord, par une proposition de votre conseiller France Travail, ou par une auto inscription via votre espace personnel sur pole-emploi.fr

Vous serez contactés au plus tard 5 jours avant le démarrage de l'atelier, l'atelier ne pouvant débuter que sous réserve de 3 inscriptions minimum.

Tarif/Financement : Le coût de la prestation est pris en charge par France Travail. Aucun reste à votre charge.

Statut :

Votre statut au regard de France Travail est inchangé.

Organisation

L'atelier accueille 3 personnes minimum à 12 personnes maximum.
Peut être réalisé en présentiel ou distanciel.

Stratégie pédagogique

- Tenir compte des spécificités de chaque participant.
- Favoriser la mise en action
- Maintenir l'attention
- S'adapter aux besoins de chaque participant
- Amener les participants à se questionner
- Outiller
- Evaluer

Modalités pédagogiques

Méthode pédagogique

- L'interaction
- Variétés des supports
- Dynamique collective
- Mise en situations/simulations
- Reproduction

Contenu

Cet atelier vous permettra de valoriser vos compétences pour rendre votre candidature attractive auprès des employeurs :

- Comprendre la notion de compétence (savoirs, savoir-faire, savoir-être professionnels)
- Identifier vos compétences
- Vous entraîner à valoriser mes compétences auprès d'un recruteur
- Vous rendre visible à partir de votre profil de compétences sur France-travail.fr

Suivi -Evaluation

A la fin de l'atelier, vous aurez compris la notion de compétences, listé vos compétences et mesuré l'importance de la valoriser.

Renseignement de la grille d'autoévaluation afin d'identifier les besoins individuels restant éventuellement à couvrir.

Préconisations transmises au référent France Travail en termes :

- d'auto inscription sur un autre Atelier Conseil
- d'auto inscription sur un autre service de France Travail

Concernant les personnes en situation de handicap : Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.

Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité

Lieux d'intervention

Limoges

Contact

05 55 79 06 06 – contact@groupe-fel.fr